

Tarif professionnel HUMA France 2026

Les prix indiqués sont au litre ou au kg Hors Taxe. Pour les conditionnements de 0,75 litre, les prix notés sont ceux du boîtier de 0,75 litre.

DÉSIGNATION	TEINTE	CONDITIONNEMENT	TARIF HT en EURO au litre ou kilo
SILI-BIOMAT (<i>Biominéral Q510</i>) Intérieur Peinture minérale d'intérieur mate profonde et lessivable (résistance à l'abrasion humide classe 1). Adaptée aux locaux très fréquentés et par des personnes sujettes aux allergies. M0. Incombustible. Densité : 1,5. Pour les 1 litre prévoir le prix du 5 litres + 15%.	blanc pastel foncée très foncée	15,00 litres 5,00 litres 15,00 litres 5,00 litres 15,00 litres 5,00 litres 15,00 litres 5,00 litres	12,40 14,70 13,40 15,70 14,50 16,70 17,50 19,00
SILI-BIOMAT CHANTIER (<i>Biominéral W440</i>) Intérieur Peinture minérale d'intérieur mate et lavable (résistance à l'abrasion humide classe 2). Adaptée aux grands locaux ou grandes surfaces murales, fréquentés par des personnes sujettes aux allergies. M0. Incombustible. Densité : 1,5. Pour les 1 litre prévoir le prix du 5 litres + 15%.	blanc pastel foncée très foncée	15,00 litres 5,00 litres 15,00 litres 5,00 litres 15,00 litres 5,00 litres 15,00 litres 5,00 litres	8,20 10,50 9,00 11,50 10,50 15,00 nous consulter nous consulter
SILI-DIL (<i>impression, fixateur et diluant</i>) Extérieur Diluant minéral à base de silicate de potassium et sol de silice. Pour les produits suivants : silisol-lasure, sili-solit, sili-lisse, sili-grip, sili-biomat. Doit être utilisé comme fixateur sur des fonds farinants ou très absorbants.	incolore	10,00 litres 5,00 litres	7,50 9,90
SILI-GRIP Intérieur et Extérieur Sous-couche minérale au silicate de potassium (moins de 5% de parts organiques). Légèrement granuleuse et fibrée. Permet de réaliser une couche de fond minérale sur des supports anciens et organiques. Masque les petites imperfections. Densité : 1,65. Diluant : Sili-dil.	blanc pastel	18,00 kg 7,00 kg 18,00 kg 7,00 kg	12,60 15,90 15,20 17,00

DÉSIGNATION	TEINTE	CONDITIONNEMENT	TARIF HT en EURO au litre ou kilo
SILI-LISSE (mono-liant minérale) Intérieur et Extérieur Peinture de finition mate traditionnelle au silicate de potassium comprenant moins de 5 % de parts organiques. Hydrophobe. Pour usage intérieur et extérieur. Densité : 1,55. Diluant : Sili-dil.	blanc pastel foncée très foncée	15,00 litres 5,00 litres 15,00 litres 5,00 litres 15,00 litres 5,00 litres 15,00 litres 5,00 litres	14,00 15,30 15,00 17,00 17,00 19,00 24,50 28,00
SILI-SOLIT (double liant minéral) Intérieur et Extérieur Peinture minérale de finition lisse et mate comprenant un double liant : Silicate de potassium et sol de silice. Comprenant moins de 5% de parts organiques. Applicable sur d'anciens fonds peints. Conforme à la norme FDT 30.808 Fam1 classe 1b1. Pour usage intérieur et extérieur. Densité : 1,55.	blanc pastel foncée très foncée	15,00 litres 5,00 litres 1,00 litre 15,00 litres 5,00 litres 1,00 litre 15,00 litres 5,00 litres 1,00 litre 15,00 litres 5,00 litres 1,00 litre	16,70 19,10 22,00 17,80 20,30 22,00 23,00 25,00 28,00 29,00 30,50 33,00
SIL-OXANE (lisse mat D2) Intérieur et Extérieur Peinture siloxane conforme à la norme NFT 36.005, famille 7b2/10c. Aspect mat minéral. Parts organiques supérieurs à 5%. Faibles encrassements. Résistante aux conditions climatiques.	blanc pastel foncée très foncée	15,00 litres 5,00 litres 15,00 litres 5,00 litres 15,00 litres 5,00 litres 15,00 litres 5,00 litres 15,00 litres 5,00 litres 15,00 litres 5,00 litres	10,70 15,30 11,70 16,00 15,90 18,00 20,00
SIL-OXANE GRIP (streichfüller) Intérieur et Extérieur Sous-couche garnissante siloxane conforme à la norme NFT 36.005, famille 7b2/10c. Permet de recouvrir de façon uniforme les anciennes façades qui ont des imperfections esthétiques.	blanc pastel	18,00 kg 18,00 kg	16,90 18,00
UNISILOXANE D2 Peinture de finition siloxane aspect minéral pour chantier de neuf.	blanc pastel	10,00 litres 10,00 litres	10,30 11,20

DÉSIGNATION	TEINTE	CONDITIONNEMENT	TARIF HT en EURO au litre ou kilo
SILISOL LASURE Intérieur et Extérieur Lasure minérale mate double liant, à base de silicate de potassium et de sol de silice. Permet de réaliser des patines uniformes ou moirées sur tous les types de supports minéraux : Pierre, brique, béton... Norme FDT 30.808 Fam 1 classe 1b1. Diluant : Sili-dil (pas d'eau). Densité : 1,2.	blanc pastel foncée très foncée	15,00 litres 5,00 litres 1,00 litre 15,00 litres 5,00 litres 1,00 litre 15,00 litres 5,00 litres 1,00 litre 15,00 litres 5,00 litres 1,00 litre	17,00 19,00 22,00 19,00 21,00 23,00 24,00 25,00 27,00 29,50 32,00 33,00
BASE ISOLANTE (<i>isolierweiss ELF</i>) Intérieur et Extérieur Base isolante de fond en phase acqueuse, sans solvants et sans plastifiants. Permet d'isoler les tâches de bistres, de fumées, de nicotine, de graisses, de suies, de fuites d'eau anciennes, etc.	-	12,50 litres 5,00 litres	21,30 26,30
TIEFGRUND Intérieur et Extérieur Fixateur de fond en phase acqueuse. Idéal pour fond farinant et en sous-couche de la peinture siloxane.	-	10,00 litres 5,00 litres	6,50 6,90
COULEURS MINERALES METALLIC (<i>lasure béton métallique</i>) Intérieur et Extérieur Effet métal en lasure ou peinture minérale double liant : sol de silice et silicate de potassium. Effet peinture ou lasure.	or/gold argent/silver	2,50 litres	96,00
RPE ACRYLO-SILOXANE (<i>siloxan Kornputz</i>) Intérieur et Extérieur Enduit de finition d'aspect Ribbé ou taloché de granulométrie 1 mm/1,5 mm pour grain moyen. 2 mm et 3 mm pour une granulométrie plus forte. Existe en deux type de qualité en fonction de l'effet finale recherché : qualité K = aspect taloché lissé, qualité R = aspect avec effet ribbé travertin	blanc pastel foncée	25,00 kg 25,00 kg 25,00 kg	3,90 4,50 5,80
SOUS-COUCHE UNI-QUARTZ GRUND Intérieur et Extérieur Sous-couche teintable pour finition RSE Acrylo-siloxane ou RME silicate appliquée sur les fonds organiques non décapés.	blanc pastel foncée	15,00 kg	4,30 4,60 5,50
RME SILICATE MINÉRALE Intérieur et Extérieur Enduit de finition et de protection microporeux comprenant moins de 5% de parts organiques. Teintes stables aux UV.	blanc pastel foncée	25,00 kg 25,00 kg 25,00 kg	3,90 4,50 6,40

DÉSIGNATION	TEINTE	CONDITIONNEMENT	TARIF HT en EURO au litre ou kilo
FS 33 VILLERIT (Enduit à la chaux) Intérieur et Extérieur Enduit de finition en poudre à la chaux en grain fin en 06 et gros grain en 13.	blanc naturel	1050 kg 25 kg	1,70 2,30
	pastel	1050 kg 25 kg	1,80 2,40
Palette de 42 x 25 kg. Coût transport IDF avec participation client : Nous consulter, le tarif dépend du lieu et du poids			
GRANUMARBRE (Buntstein-putz) Intérieur et Extérieur Enduit de parement (RPE) comprenant des grains de marbre colorés apparents.	teinte classe 1 et 2 pastel	25,00 kg	7,10
MATHUMA (Maleweiss 220) Peinture mate en phase aqueuse (dispersion) pour chantier d'intérieur.	blanc	10,00 litres 5,00 litres	5,80 7,10
	pastel	10,00 litres	6,20



Toutes commandes de produits dans ce tarif valent acceptation des conditions générales de vente disponibles sur nos tarifs de vente imprimés ou sur nos sites internet : www.pigmentsetmatieres.com. Toute commande teintée ne peut donner lieu à un retour ou une annulation, quelle que soit la quantité commandée. Aucun produit teinté ou non ne peut faire l'objet d'un retour sans accord et sans contrôle de l'état de la marchandise au préalable. Les frais de port sont à la charge des clients. Les commandes devront être systématiquement confirmées par e-mail à pmimport@orange.fr et doivent mentionner: la référence ou nom du produit, la quantité, les instructions nécessaires à la livraison (avec le numéro téléphone de la personne réceptionnaire). Les dates ou délais de livraisons n'engagent pas la SAS Pigments et Matières: aucun retard de livraison et d'approvisionnement ne peut faire annuler une commande ou générer une réclamation de dommages et intérêts par l'acheteur. En cas de détérioration commise par les transporteurs, le réceptionnaire doit impérativement le signaler immédiatement, et émettre des réserves sur le(s) bon(s) de livraison. Trois prises de photo seront réclamées en cas d'ouverture de dossier pour un litige de transport. Toute commande confirmée est mise en teinte dans un délai très court dans la mesure de nos capacités de travail: cela implique qu'il n'est plus possible de modifier une commande déjà teintée par nos coloristes et de changer la teinte des marchandises déjà préparées.

Conditions Générales de Vente

Toutes les commandes des produits dans ce tarif valent acceptation des conditions générales de vente disponible sur nos tarifs de ventes imprimés ou sur nos sites internet : www.pigmentsetmatieres.com.

Toute commande teintée ne peut donner lieu à une retour ou une annulation, quelle que soit la quantité commandée. Aucun produit teinté ou non ne peut faire l'objet d'un retour sans accord et sans contrôle de l'état de la marchandise au préalable.

Les commandes devront systématiquement être confirmées par e-mail à pmimport@orange.fr et doivent mentionner : la référence ou nom du produit, la quantité, les instructions nécessaires à la livraison (avec le numéro de téléphone de la personne réceptionnaire).

Toutes les commandes confirmées sont mises en teintes dans un délai très court dans la mesure de nos capacités de travail: cela implique qu'il n'est plus possible de modifier une commande déjà teintée par nos coloristes et de changer la teinte des marchandises déjà préparées.

Prix

Nos prix sont indiqués HT. La facturation est faite au prix en vigueur, le jour de la commande. Tarif applicable : voir annexe.

Franco de port sous conditions commerciales.

Livraisons

Délai de livraison

Les délais de livraison prévus ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont en fonction des disponibilités du moment.

Les dates ou délais de livraison n'engagent pas la SAS Pigments et Matières: aucun retard de livraison et d'approvisionnement ne peut faire annuler une commande ou générer une réclamation de dommages et intérêts par l'acheteur.

En cas de détérioration commise par les transporteurs, le réceptionnaire doit impérativement le signaler immédiatement, et émettre des réserves sur le(s) bon(s) de livraison. Trois prises de photo seront réclamées en cas d'ouverture de dossier de litige transport.

Les fournisseurs/fabricants s'efforceront de respecter les délais de livraison, sauf cas exceptionnels, fortuits, et de force majeure. Les retards éventuels ne donnent aucun droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise, ou de réclamer des dommages-intérêts ou indemnités de retard. Pour les commandes inférieures à 1500€ HT : transport à la charge du client. (excluant le transport des poudres toujours à la charge du client).

Transport

Les frais de port sont à la charge des clients.

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, les expéditions effectuées en franco ne constituant pas une novation à cette règle. En cas de manquant, ou de détérioration de produits à l'arrivée, le destinataire doit :

a. Incrire sur le récépissé du transporteur des réserves précisant exactement le nombre de colis manquants ou détériorés, ou l'objet de la réclamation (coulures, bidons fuyards, cabossés, etc): faire des photos de preuve et transmettre rapidement à Pigments et Matières.

b. Confirmer ces réserves au transporteur dans les 3 jours ouvrables qui suivent la livraison par lettre recommandée (cf. article 105 du Code du Commerce) et faire une copie par courriel à Pigments & Matières.

c. Il appartient au destinataire de prendre les réserves nécessaires à l'égard du transporteur, en accomplissant les formalités sus évoquées, pour faire valoir ses droits à toute indemnité éventuelle auprès de ce dernier (seul habilité à recevoir les réclamations et à leur donner les suites qui s'imposent).

Responsabilités

La responsabilité du vendeur est limitée à son choix, soit par un avoir, soit au remplacement des marchandises reconnues par lui comme non-conformes.

Clauses de réserve de propriété

Conformément à la loi, les parties conviennent que les marchandises, objets et matériaux faisant l'objet des présentes ne deviendront la propriété de l'acquéreur qu'après encaissement effectif par le vendeur de l'intégralité du prix convenu, y compris de ses accessoires. Toutefois, les risques intervenants après l'expédition sont à la charge de l'acheteur qui, en outre, s'engage à prendre toute disposition pour que les marchandises restent individualisées, comme étant notre propriété.

À défaut de règlement intégral par l'acheteur, le vendeur se réserve, en conséquence, le droit de revendiquer les marchandises, même en cas de procédure collective, toute somme versée en acompte lui restant acquise en titre d'indemnité.

Retours

Un retour de marchandise ne peut être effectué qu'après accord express du fournisseur, aux frais de l'acheteur. Tout produit retourné sans accord préalable de notre part ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Paiement

Toutes les marchandises sont payables comptant, sauf dérogation acceptée expressément, et par écrit. Tout règlement doit être effectué à nos services centraux, dont l'adresse est spécifiée sur nos factures. Toute traite dûment acceptée dans les conditions de l'article 125 du Code du Commerce, et toute autre acceptation de règlement, ne constitue, ni novation, ni dérogation à cette clause. Toute modification du montant TTC de la facture (escompte...) implique corrélativement la correction correspondante du montant de la TVA.

Le non-paiement d'une échéance pourra entraîner la déchéance de terme et la totalité des sommes dues deviendra immédiatement exigible. Les pénalités de retard sont égales à 3 fois le taux d'intérêt légal et seront ajoutées aux sommes à payer dès leurs échéances.

Facturation des services

Les services visés à l'article L.441-7 du Code du Commerce doivent donner lieu à une facture satisfaisante aux obligations de l'article L.441-3 du Code du Commerce en indiquant la dénomination exacte et le prix des services rendus. Déduire d'office la coopération commerciale des factures d'achat, de produits, par voie de compensation, alors que les conditions de la compensation légale ne sont pas réunies peut constituer un abus de puissance d'achat. Le formalisme contractuel prévu à l'article L.441-7 qui doit permettre d'identifier avec précision la nature exacte des services rendus, ainsi que les dates de réalisation de ces services, permet d'établir une correspondance entre ce contrat et la facture du distributeur (C.A. Paris 29 juin 1998 - T.G.I. Lille 14 Décembre 2001).

Attribution de compétences

En cas de litige, la loi française est applicable et le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent, quels que soient, le mode de règlement (traites...) et les conditions de livraison, et ce, même en cas de demande incidente, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Cas fortuits et force majeure

L'inondation, l'émeute, l'incendie, les grèves, les accidents de toutes sortes et tout fait de la nature et/ou de la force majeure survenant dans nos usines ou celles de nos fournisseurs, l'impossibilité de recevoir nos matières premières ou d'effectuer nos expéditions, par suite de difficulté de transport, ainsi que les refus, diminution ou retrait de licence d'exportation ou d'importation, et les interdictions ou embargo d'importation ou d'exportation et les mesures de contrôle des changes, sont considérés comme cas de force majeure nous déchargeant de toute obligation de livrer.

Garantie

Toute spécification technique de nos produits n'est donnée qu'à titre indicatif pour obtenir les meilleures conditions d'utilisation, mais ne peut être opposée au vendeur, en cas de non-respect des normes de mise en œuvre par l'utilisateur, qui est seul responsable de la conformité des produits avec le support. Nous nous réservons le droit de modifier les caractéristiques et la présentation de nos produits et d'en cesser la fabrication sans préavis.

Divers

Les commandes sont acceptées exclusivement aux conditions sus rappelées. Toute spécification générale ou particulière mentionnée dans la commande ou dans tout autre document émanant de l'acheteur, qui serait contraire aux présentes conditions de vente, est inopposable au vendeur, sauf accord contraire express et écrit de sa part.

Vente exportation, la loi française est applicable avec toutes les dispositions énoncées ci-dessus. Les paiements sont à effectuer selon la devise exprimée sur nos factures.